

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~



**OBJET** : Programme 2019-2020 de raccordement de nouveaux bâtiments au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes

Séance du 24 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

Ms. ALLANDRIEU Bernard, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy,  
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, MACHON Annie, MARTINE Christine, PALAZZI-ZANI Nelly (arrivée à 19h59), ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés :**

Ms. ALLARD Cyrille (pouvoir à CORTINOVIS Bernard), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOVIN Jacques), JARASSIER Hervé (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à ARGENTI Bernard),  
Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à FERRARI Jean), GRITTI Delphine (pouvoir à GENOD Patrick), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à PIFFADY Philippe), LIEVIN Karine (pouvoir à BERTHET Claire), MASNADA Isabelle (pouvoir à ROSIER Nicole), PETIT Odile (pouvoir à EMIN Philippe),

**Membres absents :**

Ms. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, SAUQUET Marlène, TREUVELOT Catherine,

**Secrétaire de séance** : TRAINI Marie

**Soit : 34 présents, 11 pouvoirs.**

M. le Maire rappelle qu'à ce jour, 22 bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes. Il expose que pour les années 2019-2020 il est convenu le raccordement de 4 nouveaux bâtiments à ce réseau.

↳ la Clinique du Souffle ex Clinique du Pontet :

- longueur de tranchée : 187 m
  - coût des VRD : 90 877 €
  - coût de la sous station : 23 320 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 9 200 €
- soit un montant prévisionnel de travaux de 123 397 € HT

↳ le Centre médical principal Mangini- Orsac

- longueur de tranchée : 10 m
  - coût de la sous station : 41 000 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 2 460 €
- soit un montant prévisionnel de travaux de 43 460 € HT

↳ l'Unité "Interdépartementale" du Centre Hospitalier Public CHPH

- longueur de tranchée : 10 m
  - coût des VRD : 8 000 €
  - coût de la sous station : 55 000 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 3 780 €
- soit un montant prévisionnel de travaux de 66 780 € HT

↳ l'immeuble « le Charvet »

- longueur de tranchée : 10 m
  - coût de la sous station : 20 000 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 1 200 €
- soit un montant prévisionnel de travaux de 21 200 € HT



Le raccordement de ces 4 nouveaux bâtiments au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes générera donc une dépense prévisionnelle d'investissement de 254 837 € HT.

Pour la réalisation de ces travaux, M. le Maire propose de solliciter

- ↳ l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- ↳ l'aide du département dans le cadre de la Dotation Territoriale

Le plan de financement prévisionnel de l'opération précitée se présente comme suit

| Dépenses                                |                     | Recettes              |                  |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------|------------------|
| Clinique du Souffle                     | 123 397 € HT        | Etat (DSIL)           | 127 418 € (50 %) |
| Centre médical principal Mangini- Orsac | 43 460 € HT         | Département (DT)      | 50 967 € (20 %)  |
| Unité "Interdépartementale" du CHPH     | 66 780 € HT         | Autofinancement       | 76 452 € (30 %)  |
| Immeuble "le Charvet"                   | 21 200 € HT         | dont emprunts         |                  |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                   | <b>254 837 € HT</b> | <b>TOTAL RECETTES</b> | <b>254 837 €</b> |

M. le Maire propose au Conseil de valider le programme d'investissements présenté et de l'autoriser à solliciter les subventions utiles à la réalisation de ces différents raccordements.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** M. le Maire à lancer les travaux de raccordement des 4 bâtiments précités au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes.
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter les aides financières de l'Etat (DSIL) et du Département de l'Ain (Dotation Territoriale) dans le cadre du financement de ces travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire



Philippe EMIN